

ALTERNANCE

LICENCE PROFESSIONNELLE

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE TERRITOIRES



Cette licence vise à donner des connaissances actuelles dans les domaines du développement et de l'aménagement du territoire.

1 an ■ Formation en alternance ■ Après un bac + 2

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

Elle permet d'acquérir et de maîtriser :

- Des connaissances du cadre institutionnel, des politiques publiques d'aménagement et de développement,
- Des compétences en gestion de projets d'aménagement et de développement urbain et rural,
- Des méthodes, des outils de collecte et de traitement de données (Système d'Information Géographique, représentation graphique et cartographie...) sur le territoire.

Pour quels métiers :

- Chargés de projets urbains dans le secteur privé et public
- Chargé d'études et de missions : agriculture, environnement, aménagement du territoire, ...,
- animateur de territoire
- Chargé de missions de développement local et touristique
- Chargé d'études et de missions de développement économique

Quels employeurs :

- Bureaux d'études en paysage, en architecture, en urbanisme, et en environnement
- Organismes para-agricoles (Coopératives, Chambres d'Agricultures, syndicats agricoles...),
- Collectivités territoriales,
- Parcs Naturels Régionaux,...

NOS SPÉCIFICITÉS

- Un parcours en alternance entre l'entreprise et le site de formation
- Une pédagogie se basant sur des cas concrets et des projets
- Un partenariat historique avec les entreprises de la filière agricole, horticole et paysage
- Un campus vert, en plein cœur de la nature, comportant des lieux de vie et de travail équipés en moyens modernes de communication
- Des équipements sportifs performants : salle omnisports, salle de musculation, terrain de rugby et de foot, piste d'athlétisme, etc.
- Résidence étudiante

Les fondamentaux des collectivités locales - ACL101	6 ECTS
La gestion thématique des collectivités locales - ACL102	4 ECTS
L'Europe des territoires - ACL103	4 ECTS
Les fondamentaux du droit public appliqué - ACL105	4 ECTS
Initiation au SIG - UEV104	4 ECTS
Environnement territorial et développement durable - UEV108	4 ECTS
Initiation au développement local - UEV109	4 ECTS
Urbanisme et population - UEV124	4 ECTS
Représentation graphique et cartographie - EGS109	6 ECTS
Anglais professionnel - ANG300	6 ECTS
Expérience professionnelle - UATRO1	6 ECTS
Projet tuteuré - UATRO2	8 ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System) représentent l'unité de mesure du travail de l'élève pour toutes les UE et les UA. Ils sont acquis si l'on obtient à l'évaluation une note égale ou supérieure à la moyenne. Ils sont aussi capitalisables dans les formations d'une même filière du Cnam ou transférables dans un autre établissement d'enseignement supérieur de l'espace européen.

MODALITÉS

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme de Niveau 5 (L2, BTS, DUT ou autre diplôme équivalent bac +2)
- Avoir un contrat de professionnalisation dans une entreprise
- Le recrutement se fait sur dossier et entretien. Il tient compte du niveau en Bac. +2, de l'expérience et de la motivation personnelle.

Recrutement

- Genech ou Valenciennes, de mars à fin juin.
- Jury d'admissibilité mensuel en fonction des places disponibles.
- Sur dossier et entretien de motivation.

Statut

- Les personnes sont formées dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, ou un contrat d'apprentissage. Autres situations à étudier avec le centre.

Formation

- Lieu : Genech et Valenciennes
- Rythme de l'alternance : en moyenne, une semaine de cours par mois.

Financement

- Formation gratuite et rémunérée pour les jeunes. Contribution aux frais de formation par les entreprises.
- Ce cursus peut également être suivi dans le cadre d'un contrat pro A ou du plan de formation de l'entreprise.

Validation

- La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et l'expérience professionnelle et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et de l'expérience professionnelle.
- Diplôme d'État bac+3 - LP104



le cnam



CONTACT

Institut de Genech :

Secrétariat de l'Enseignement Supérieur

Rue de la libération • 59242 Genech

Tél. : 03.20.84.27.31 - Fax : 03.20.62.29.80

contact@institutdegenech.fr

www.institutdegenech.fr